

L'épidémiosurveillance des jardins d'amateurs

Suite au Grenelle 2 de l'Environnement, la surveillance des bioagresseurs* et des auxiliaires*, autrefois réservée aux professionnels de l'agriculture, a été étendue, à l'ensemble des cultivateurs de végétaux, dont les jardiniers amateurs.

Cette action contribue à la surveillance biologique du territoire (SBT) dans le domaine végétal, avec pour buts principaux :

- Éviter l'entrée ou suivre le développement sur notre territoire de ravageurs, de maladies des plantes et d'organismes nuisibles non présents ou d'introduction très récente.
- Contribuer, par une meilleure connaissance du risque phytosanitaire, à la réduction générale de l'emploi des produits phytopharmaceutiques dits « pesticides* ».

Le secteur du jardinage amateur se doit de prendre une part active à ce dispositif. Il s'inscrit dans le plan d'action national ECOPHYTO 2018 ¹, dont l'objectif est de réduire de manière importante l'usage des pesticides, en intervenant uniquement si nécessaire et en favorisant les méthodes alternatives aux traitements chimiques.

Les produits phytosanitaires : point sur la situation

En matière de santé et de protection des plantes, tous secteurs confondus, nous savons désormais que le « tout chimique » conduit à une impasse, avec pour conséquences :

- Une contamination des milieux : sols, eaux, atmosphère, et une bioaccumulation possible dans les diverses parties du vivant.
- Des impacts néfastes sur la santé humaine, principalement pour les utilisateurs de produits, mais aussi pour les consommateurs, les usagers du jardin (enfants, animaux de compagnie...) et plus généralement l'ensemble des personnes exposées.
- Des effets non intentionnels sur la biodiversité* et une accumulation dans les êtres vivants.

Nous savons également que les traitements utilisés seuls conduisent à des impasses techniques. Il a en effet été démontré que l'usage inadapté et parfois abusif des produits phytopharmaceutiques génère chez les bioagresseurs des résistances qui conduisent rapidement à des pertes d'efficacité et à la nécessité de mettre au point de nouvelles molécules.

Par ailleurs, l'utilisation des pesticides peut perturber les mécanismes naturels de régulation des bioagresseurs, à la base des réactions d'autoprotection des plantes et de l'action des organismes auxiliaires.

Instaurer une autre approche

L'éradication des parasites des plantes avec un objectif de « zéro défaut » est une notion sans doute inadaptée dans un jardin de particulier. Il convient de lui substituer celle de contrôle des populations de bioagresseurs dans une approche globale de la vie de la plante au sein de l'écosystème* « jardin ».

Un changement de comportement doit s'instaurer dans de nombreuses situations. Les populations de bioagresseurs, pour le maintien de la biodiversité fonctionnelle, peuvent être acceptées au-dessous d'un seuil de tolérance* appelé « seuil de nuisibilité* ». En zone agricole, dans le secteur concurrentiel, le seuil de nuisibilité pour les agriculteurs est d'ordre économique. Il se situe le plus souvent à un niveau plus ou moins faible selon les équilibres économiques et agroenvironnementaux de l'exploitation.

* Les mots comprenant un astérisque renvoient au lexique situé en page 43.

1 Le plan Ecophyto 2018 a été élaboré à la suite du Grenelle de l'Environnement : il a pour objectif de réduire de 50 %, si possible, l'usage des pesticides* d'ici 2018. Cet engagement nous concerne tous. Autorités, agriculteurs, professionnels et jardiniers ont élaboré ensemble ce plan d'action national.

Ecophyto 2018 est également la transposition des obligations réglementaires européennes en matière d'utilisation durable des produits phytosanitaires.

Le ministère chargé de l'Agriculture pilote le plan, en lien étroit avec les autres ministères concernés, en particulier celui de l'Environnement. Le plan bénéficie de l'appui financier de l'Onema (Office national de l'eau et des milieux aquatiques).

Le cas des jardiniers amateurs

En jardinage amateur, la situation est bien différente. Le jardinier peut accepter quelques dégâts d'ordres quantitatif, qualitatif ou esthétique. Néanmoins nos jardins, dispersés sur le territoire, ne doivent pas devenir involontairement des refuges à bioagresseurs* susceptibles de contribuer à la contamination des cultures environnantes (jardins, professionnels, espaces verts...).

La réduction de l'emploi des produits phytopharmaceutiques contribue au développement des auxiliaires* dans nos jardins. Nous devons de plus en plus compter sur eux. Bien les utiliser nécessite de bien les connaître.

Amateurs, pour la grande majorité d'entre nous, nous ne sommes pas des spécialistes et des professionnels de la santé des plantes, mais nous prenons un réel plaisir à observer ce qui se passe dans notre jardin et nous aurons à cœur de faire œuvre utile en participant à cette nouvelle mission d'épidémiosurveillance des jardins.

Votre guide méthodologique d'observation

Le guide méthodologique d'observation pour les jardins d'amateurs est destiné à vous apporter les notions nécessaires à la reconnaissance des causes des « désordres » (maladies et bioagresseurs) affectant les plantes de votre jardin. Il doit vous permettre d'aller à l'essentiel pour accomplir cette nouvelle mission d'intérêt général que vous avez accepté de conduire.

Ce guide sera mis à jour régulièrement en fonction des avancées réglementaires, mais aussi pour tenir compte de vos propres remarques de nature à faire évoluer les procédures d'observation.

En participant à l'épidémiosurveillance dans les jardins, vous intégrez un réseau de jardiniers référents et moteurs d'une évolution nationale, œuvrant pour la santé des plantes dans le cadre du développement durable.